TGI d'Orléans : la réponse de Michel Mercier

Publication : lundi 12 septembre 2011 14:30

Après avoir rencontré les magistrats et fonctionnaires du Tribunal de Grande Instance d'Orléans, Michel Mercier, au sujet des difficultés dont lui avaient fait part ces magistrats et fonctionnaires. Celles-ci portaient notamment sur le nombre d'emplois affectés à ce Tribunal, sur l'insuffisance de crédits prévus pour prendre en compte les frais de justice et sur les problèmes liés à la mise en œuvre du logiciel informatique CASSIOPÉE.
Michel Mercier a répondu à Jean-Pierre Sueur.

>> Lire la lettre de Jean-Pierre Sueur à Michel Mercier

>> Lire la réponse du ministre de la Justice

.

Phoca PDF